Avant le prochain mouvement de grève des 22 23 et 24 octobre, voilà notre proposition :

- penser à lire régulièrement le flash de l’ON.

-rallier urgemment la cause des sages hospitalières car il n'existe qu'un seul et unique statut des sages femmes. A savoir que si les SF hospitalières sont revalorisées,  notre revalorisation suivra en différé, après passage à la commission de conformité des statuts ( CSAP). Afin d’arrêter d’être considérées comme des infirmières en pratique avancée qui sont d’ailleurs mieux rémunérées que nous.

- utiliser le communiqué de presse de l'ANSFT et celui de la plateforme PMI ci-joint et les diffuser largement dans votre central, dans vos structures, dans votre cantine.

-écrire maintenant à vos députés maire. Vous avez été nombreuses à écrire à vos Présidents de Département et votre responsable départemental de PMI. Ainsi, vous pouvez réutiliser ce courrier pour les Députés en rajoutant si vous le désirez les 2 communiqués de presse ansft, plateforme avenir de la PMI.

- rencontrer vos représentants syndicaux départementaux, notamment ceux reçus par le gouvernement le 7 octobre CGT et CFDT pour lesquels on ignore s'ils ont évoqué les problématiques des sages territoriales. Vous pouvez vous aider des éléments de langage trouvés dans les articles "sage femme le plafond de verre pour la recherche en maieutique" "le patriarcat ".